

## CONSENSUS... QUEL CONSENSUS?

Hier, Union Nationale ou Union Sacrée, aujourd'hui consensus ou compromis historique, les mots changent, les réalités demeurent.

Fronts populaires, Front des Français, Union Populaire. Aujourd'hui programme commun de l'Union de la Gauche avec, en prime, la planification démocratique... décidément, depuis 1914 qui marque la faillite de la 2ème Internationale, les appareils qui contrôlent le mouvement ouvrier ne font preuve d'imagination (et encore!) qu'en matière de vocabulaire, leur politique demeurant, quant à elle, d'une affligeante banalité.

On pourrait la caractériser de la façon suivante:

Abandon pur et simple de l'internationalisme ouvrier, qui implique le renoncement à une politique fondée sur les réalités de la lutte des classes au profit d'un alignement sur les objectifs des Etats bourgeois du monde capitaliste ou sur ceux des bureaucraties des états dits socialistes. Au nom de la coexistence pacifique, la répression contre la classe ouvrière de l'Allemagne de l'Est, de la Hongrie ou de la Tchécoslovaquie est justifiée ou acceptée au même titre que celle organisée dans les pays capitalistes, y compris, lorsqu'elle prend la forme brutale du fascisme.

On peut constater que le «consensus» ou, plus prosaïquement l'ACCORD se fait toujours sur le dos de la classe ouvrière. Rappelons quelques exemples historiques:

1918 en Allemagne... début d'un «consensus» fondé sur les «communautés du travail» et un an plus tard c'est l'assassinat de Karl Liebknecht et de Rosa Luxembourg, prélude à l'écrasement du prolétariat allemand.

1936 en France... Le Front Populaire impose un «consensus» fondé sur la «pause» et la «non intervention» en Espagne, conséquence: écrasement de la révolution espagnole et instauration de la dictature clérico-fasciste de Franco. Pendant quarante ans la classe ouvrière espagnole, nos camarades anarcho-syndicalistes de la C.N.T. vont payer de leur liberté, de leur sang et de leur vie, le prix de ce «consensus».

Quelques années plus tard, en France, ce sera la «Révolution Nationale» de Vichy. Pendant quatre ans, les porteurs de francisques vont livrer au «bras séculier», c'est-à-dire à la gestapo des milliers d'opposants et, comble d'infamie, iront jusqu'à s'associer à la folie raciste du IIIème Reich en livrant des juifs, par dizaines de milliers, aux camps d'extermination nationaux-socialistes.

Plus récemment, au Chili, on a pu également voir où conduisait la politique «d'Union Populaire». Allende était, lui aussi, à la recherche d'un impossible «consensus» et, qu'il ait été lui-même la première victime de sa politique, ne saurait nous faire oublier le prix payé par la classe ouvrière chilienne.

On pourrait espérer que les leçons de l'histoire seraient comprises au moins par ceux-là même qui en furent les pitoyables victimes. Hélas! il n'en est rien et les anarcho-syndicalistes doivent, une fois de plus, dénoncer inlassablement les idéologies au nom desquelles on entraîne la classe ouvrière vers de nouvelles défaites.

Bien entendu, et, fort heureusement, les anarcho-syndicalistes ne sont pas les seuls à mesurer les dangers du «consensus» qui nous est aujourd'hui proposé.

Il existe, à la C.G.T.-F.O., à la C.G.T. ou à la F.E.N. des militants ouvriers qui, même s'ils nourrissent

des illusions sur la portée d'une expérience de «gauche» n'en pensent pas moins qu'il serait nécessaire (même en cas de victoire parlementaire de l'Union de la gauche) de sauvegarder l'indépendance du mouvement syndical qui demeurerait, en tout état de cause, le meilleur garant des libertés démocratiques.

Dans ces conditions, il est clair que devant l'ampleur des dangers qui nous menacent, ceux des anarcho-syndicalistes qui entendent demeurer fidèles aux enseignements de Fernand Pelloutier ne doivent faire preuve d'aucun sectarisme et joindre leurs efforts à tous ceux qui, quelles que soient, par ailleurs, les idéologies dans lesquelles ils croient se reconnaître, demeurent partisans de l'indépendance du mouvement syndical.

### ***Les organisations ouvrières enjeu de la lutte des classes***

Nous savons maintenant que les organisations ouvrières, elles-mêmes, peuvent devenir un enjeu de la lutte des classes.

Par exemple, et quoiqu'on puisse penser de la vieille social-démocratie européenne, l'O.P.A. réussite, par F. Mitterrand et les tenants du catholicisme social, sur la vieille S.F.I.O. ne s'est pas traduite par un seul changement de titre.

Il existe entre l'ex-«*Section Française de l'Internationale Ouvrière*» et le nouveau «*Parti Socialiste*» un changement de nature.

Nous avons caractérisé la politique menée, en son temps, par Léon Blum et ses amis, encore faut-il préciser qu'eux, au moins, ne prétendaient pas instaurer le socialisme en EXERÇANT le pouvoir dans le cadre d'un Etat bourgeois et, chacun connaît le fameux distingo établi par Léon Blum entre EXERCICE et CONQUETE du pouvoir!

Aujourd'hui, les choses ont changé et Mitterrand et ses amis, comme naguère Marcel Déat, prétendent aller au socialisme sans toucher au régime de la propriété privée des moyens de production et à son état, mieux, ils affirment même vouloir respecter... la constitution gaulliste!

Bien entendu, le P.C.F. défend les mêmes positions, mais nous savons depuis déjà longtemps que les staliniens ont définitivement oublié les leçons de 1917.

### ***Les militants s'interrogent***

Sur le plan syndical, les choses sont moins simples. Georges Séguy. Secrétaire général, stalinien de la C.G.T. applique les consignes de son parti. Cela ne veut pas dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes à la C.G.T. et il y a certainement au sein même de la fraction stalinienne qui dirige la C.G.T., des militants qui s'interrogent. L'attitude du P.C. italien soutenant sans vergogne le plan Andréotti qui est, en plus à droite, la réplique du plan Barre, amène, n'en doutons pas, nombre de militants C.G.T. à se poser des questions.

Nous avons le devoir d'engager le dialogue avec eux.

Les dirigeants de la F.E.N., après avoir, pendant un temps, soutenu des positions très proches de celles du Bureau Confédéral de la C.G.T.-F.O., ont pris le virage en direction de l'*Union de la Gauche*. Son Secrétaire général utilise maintenant, à tout propos et hors de propos, le jargon à la mode chez nos futurs ministres (ou chez ceux qui se considèrent comme tels!).

Dans «*l'Enseignement Public*» du 29 octobre 1976, André Henry écrit:

Le plan Barre est d'esprit conservateur et... si timoré et, avec un clin d'oeil aux staliniens, il ajoute:  
«*On a changé, non pas de cap, mais de capitaine. Un capitaine qui n'a pas le pouvoir de s'attaquer aux causes profondes des inégalités de notre société*».

Pauvre M. Barre, ainsi réduit à l'impuissance et incapable de s'attaquer «*aux inégalités de notre société*»!

## **Lutte contre les inégalités et politique des revenus**

Il faut être clair, la «lutte contre les inégalités» n'est rien d'autre que l'alibi à la politique des revenus.

Rappelons que la politique des revenus appliquée aux salaires se traduit par la volonté de limiter l'augmentation de la masse salariale. C'est ce que tente de faire M. Barre.

Dans un tel système, les organisations ouvrières se voient interdire de revendiquer des augmentations de salaires susceptibles d'entraîner un dépassement de l'augmentation de la masse salariale dont le pourcentage a été préalablement établi (ce qui entraîne de fait une remise en cause de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives).

Autrement dit, l'Etat fixe le montant de «l'enveloppe» à distribuer aux salariés. Il ne reste plus aux syndicats qu'à en répartir le contenu entre les différentes catégories de salariés, d'où nécessité de substituer au mot d'ordre «d'augmentation des salaires», celui de la «lutte contre les inégalités».

Georges Séguy, lui-même, amorce le virage et, le 4 novembre au cours d'une conférence de presse, après avoir déclaré: *«Mon propos... n'est pas de braquer les projecteurs de l'actualité sociale sur les salaires les plus élevés et de porter ainsi de l'eau au moulin de ceux qui prétendent que la source première de l'inégalité résiderait dans le niveau de rémunération des cadres supérieurs»*, il poursuit: *«Mon propos est d'attirer l'attention sur les salaires les plus bas, sur les 6 millions de travailleurs qui triment toute une vie pour moins de 2.000 F par mois et qui, après n'avoir connu que fatigue, privations et misère, arrivent à la retraite à l'heure de leur mort. C'est là qu'est l'injustice la plus accablante pour la société libérale avancée que préside M. Giscard d'Estaing. Il n'est pas mal que les Français qui ont les moyens de vivre confortablement réfléchissent à cette situation et contribuent à y porter remède»*.

Ce qui permet à «L'Humanité» de titrer:

**SALAIRES: L'INJUSTICE CONCERNE LES TRAVAILLEURS QUI GAGNENT MOINS DE 2.000 F PAR MOIS,**

et à Georges Séguy de rejoindre comme en Italie le camp des partisans de la politique des revenus qui, au nom de la lutte contre les inégalités, ne revalorisent que les salaires inférieurs à... 2.000 F par mois!

### **Unité... quelle unité?**

Mais, le camarade André Henry avance une nouvelle idée en affirmant que: *«L'unité organique de tous les travailleurs dans une NOUVELLE CENTRALE DÉMOCRATIQUE est l'objectif premier de la F.E.N.»*.

Passons sur *«l'unité organique de tous les travailleurs»* pour souligner que André Henry ne semble pas envisager la RECONSTITUTION de l'unité syndicale mais l'unité organique dans une NOUVELLE centrale. Les responsables de la F.E.N. feraient bien de préciser leur pensée. Qu'entendent-ils par unité organique dans une nouvelle centrale. S'agit-il de reconstituer la vieille C.G.T. dont la F.E.N. était naguère une des Fédérations, ou ne s'agirait-il pas de réaliser l'unité organique entre la F.E.N., la C.F.D.T. et éventuellement la C.G.T.-F.O. afin de constituer cette fameuse «gauche non communiste» dont on nous rebat périodiquement les oreilles?

Et dans cette hypothèse, quelle serait la place et le rôle de la «nouvelle centrale»? Ne s'agirait-il pas comme l'écrit, avec une franchise méritoire, C. Germon, membre du Comité Directeur du P.S. de considérer que: *«La perspective de la victoire de la gauche oblige à en examiner dès maintenant les conséquences avec les grandes confédérations. S'il est exclu, en effet, de parler de consensus social face à un pouvoir réactionnaire, il est par contre indispensable de prévoir comment le gouvernement de gauche et les syndicats de travailleurs pourront, chacun à sa place mais en harmonie faire progresser la situation des salariés»*.

Le programme commun est évidemment la base sur laquelle doit se dérouler cette réflexion; encore faut-il en préciser ensemble les conditions d'application.

Autrement dit, André Henry ne chercherait-il pas (lui aussi!) à tenir sa place dans la recherche de ce

fameux «consensus social» fondé notamment sur les nécessités de la «lutte contre les inégalités» c'est-à-dire sur la tentative de mettre en place une politique des revenus que Bergeron et la C.G.T.-F.O. refusent obstinément.

### **Ambiguïtés à la C.G.T.-F.O.**

Mais précisément, à la C.G.T.-F.O., certains camarades semblent eux aussi, tentés de s'inscrire dans un «consensus social».

L'attitude de la majorité confédérale, d'André Bergeron, qui s'obstinent à défendre, envers et contre tous, la «liberté de négocier» constitue un obstacle à toute mise en place d'une politique des revenus et il n'est pas exclu que dans divers milieux on se préoccupe des voies et moyens susceptibles de lever l'obstacle. Il n'est donc pas exclu que certains rêvent d'un «Epinay syndical». En tout cas, certains articles, voire même certaines déclarations à la commission exécutive confédérale ne sont pas sans rappeler étrangement les thèmes chers à l'Union de la Gauche unie (Unie à la droite!).

C'est ainsi, dans un article publié par l'hebdomadaire officiel de la C.G.T.-F.O., Claude Payement, Secrétaire de l'Union Départementale de la Région Parisienne se livre à une analyse qui gagnerait, certes, à être... précisée!

Claude Payement, après avoir caractérisé le 7 octobre comme «une pause», ce qui est pour le moins discutable, découvre lui aussi le grand «débat sur les inégalités». Après avoir écrit: «*La réflexion des commentateurs et des syndicalistes a conduit à rouvrir le grand débat sur les inégalités. On ne le fermera pas de sitôt. L'idée de l'impôt sur la fortune acquise a cessé d'être, en peu de semaines, un gadget pour discours électoraux. Elle fera désormais son chemin*», il traite à sa façon (qui ne semble pas être celle de Bergeron) de la politique contractuelle: «*La politique contractuelle n'est pas remise en cause dans son principe, mais risque de l'être dans son contenu. Il s'agit d'une stratégie syndicale, que Force Ouvrière a résolument privilégiée.. La discussion aujourd'hui porte sur ses limites. Connaissant mieux l'outil qu'elle constitue, nos militants, demain, en feront un usage plus efficace*».

Pour la clarté du débat, Claude Payement ferait bien de préciser sa pensée.

Quelles sont les limites (en dehors du rapport des forces) qu'il assigne à la politique contractuelle?

Quel usage (plus efficace!) pourrons-nous en faire demain?

Enfin, lorsqu'il écrit: «*Force Ouvrière est plus concerné que quiconque par le renouvellement éventuel des contrats. De par son engagement européen, elle est aussi fort bien placée pour contribuer à la mise en place de stratégies syndicales adaptées et aussi convergentes que possible dans tous les pays où naissent et fleurissent les plans anti-inflation. Après la Grande-Bretagne, l'Allemagne Fédérale et la France, voici que l'Italie, l'Espagne et d'autres mettent leur dispositif en place. Partout, les forces du syndicalisme libre vont être engagées*», notre camarade Claude Payement devrait nous dire quelle «*stratégie adaptée et aussi convergente que possible*» il imagine entre les «*forces du syndicalisme libre*» dans les pays qu'il énumère et qui, tous, tentent d'enfermer l'action syndicale dans le carcan de la politique des revenus?

Mais il est vrai que dans l'article, par ailleurs fort bien fait, de notre camarade, le problème de la «politique des revenus» et celui du «consensus social» ne sont pas explicitement abordés.

A quelques mois du congrès confédéral, les ambiguïtés ne sont pas de mise, mieux vaut annoncer franchement la couleur... alors,

POUR OU CONTRE LA POLITIQUE DES REVENUS?

POUR OU CONTRE LE CONSENSUS?

**Alexandre HEBERT.**